

cinétoile

Le milieu associatif, un acteur-clé de la culture au Québec

Le cinéma parallèle et son regroupement national, exemples des meilleurs artisans potentiels de la mise en œuvre d'une Politique culturelle québécoise renouvelée

Mémoire présenté
au ministère de la Culture et des Communications
dans le cadre de la Consultation publique
sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Août 2016

Résumé

Mémoire de CINÉTOILE: « **Le milieu associatif, un acteur-clé de la culture au Québec** »

déposé au ministère de la Culture et des Communications en août 2016

dans le cadre de la Consultation publique sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec

- CINÉTOILE est un OBNL voué au cinéma d'auteur à Carleton-sur-Mer, en Gaspésie. Il regroupe des citoyens passionnés qui ont pris en mains le rayonnement de la culture dans leur localité. L'investissement public dans notre mission est productif et rentable.
- Cependant ces appuis financiers sont fragiles, sujets à compressions; dans nos régions à faible démographie, les ressources alternatives sont rares. Dans ce contexte, remplir notre mission demande persévérance et créativité, mais parfois aussi renoncement: un appui plus solide et fiable nous permettrait un bien meilleur résultat pour un investissement supplémentaire modeste.
- Les organismes de loisir culturel tel que le nôtre
 - Contribuent concrètement à accroître l'engagement citoyen envers la culture, le citoyen étant invité à devenir acteur et non seulement spectateur de sa culture,
 - Donnent accès, à travers le Québec, à de larges pans de la culture québécoise et mondiale, contribuant fortement à ouvrir les horizons de leurs concitoyens,
 - Facilitent une réelle appropriation par le citoyen de sa culture, et par là de son identité collective, source de fierté et d'adhésion sociale accrue. Ils contribuent aussi à faire rayonner et à rendre désirable l'adhésion à cette culture québécoise pour les nouveaux arrivants.
- CINÉTOILE salue l'approche de principe présentée dans les documents soumis à la réflexion dans cette consultation, notamment le positionnement de la culture comme centrale dans une perspective de développement durable. CINÉTOILE souligne aussi la nécessité de cohérence, dans le contexte de finances publiques difficiles, qui devrait amener à reconnaître que l'investissement public somme toute modeste qu'on y consacre ne donne sa pleine mesure que s'il est pérenne. C'est aussi une question de développement durable!
- Un autre élément-clé: le principe d'équité dans l'accès des citoyens à la culture, peu importe leur localisation géographique. À ce propos, notre organisme de regroupement, l'ACPO, dénonce depuis plus de 25 ans les manœuvres qui retardent indûment (jusque 100 jours) l'accès aux films pour les salles parallèles. Seules dans bien des marchés en région, les salles parallèles vivent cette iniquité criante qui pourrait disparaître enfin si les gestes qui s'imposent, et que réclame notre public, étaient intégrés à la nouvelle politique culturelle, celle que nous appelons de nos vœux!

Introduction

À travers le Québec, des citoyens ont décidé d'agir et de s'organiser pour offrir à leurs concitoyens un meilleur accès à la culture. CINÉTOILE, un cinéma parallèle de la Gaspésie, en est un exemple remarquable.

Organismes à but non lucratif locaux, regroupés dans des réseaux (dans notre cas, l'Association des cinémas parallèles du Québec et le Conseil québécois du Loisir) où ils trouvent un soutien, une concertation et un partage de connaissances précieux, ces organisations citoyennes sont enracinées dans l'ensemble des régions du Québec. Acteurs de la culture autant que diffuseurs, elles contribuent fortement à accroître la place de la culture dans la vie des citoyens.

Les documents de réflexion proposés par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de cette consultation soulèvent des enjeux et problématiques qui nous rejoignent. Pour y faire face, le modèle associatif et citoyen dont nous sommes représentants nous semble, aujourd'hui comme hier, très actuel, pertinent et prometteur.

En effet, les organismes comme le nôtre

- contribuent à l'accès, la participation et la contribution de tous à la culture
- donnent accès au cinéma d'auteur, notamment québécois, et ce même en région à faible densité de population
- réalisent cette contribution grâce à un investissement majeur en temps et en énergie de la part de leurs membres, des citoyens passionnés, soutenus par l'investissement public modeste, mais précieux et très rentable qui leur est consacré.

Cependant, notre action rencontre des difficultés que la nouvelle politique culturelle du Québec pourrait nous aider à résoudre. S'il était un peu plus solide et équitable, l'appui aux cinémas parallèles serait encore bien plus rentable et nous permettrait de contribuer encore mieux au développement culturel du Québec.

Qui sommes-nous?

Après plusieurs décennies sans cinéma en salle, la ville de Carleton-sur-Mer a vu apparaître, en 2006, un diffuseur de cinéma d'auteur, ajoutant ainsi une offre culturelle primordiale dans le milieu. C'est CINÉTOILE, organisme à but non lucratif fondé par des citoyens passionnés et déterminés à prendre en mains l'accès au cinéma québécois et étranger sur grand écran sur leur territoire.

CINÉTOILE dessert plusieurs municipalités de la Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie. Nous rejoignons un bassin de population de quelque 9000 personnes.

Notre organisme contribue efficacement à la vitalité culturelle de la Ville de Carleton-sur-Mer en offrant une programmation diversifiée à différents publics cibles. Il va sans dire que nous avons toujours le souci de présenter des films québécois de qualité: ils occupent une part importante

de notre programmation. Les films d'auteurs étrangers attirent aussi nos cinéphiles. Bien sûr, CINÉTOILE a sélectionné des films de producteurs et réalisateurs gaspésiens à plusieurs reprises, appuyant ainsi les efforts de la relève.

Jeune public, culture à l'école

Soucieux de développer notre public, nous portons une attention particulière à nos jeunes. Nous avons ainsi organisé récemment des projections spéciales en collaboration avec les Maisons des jeunes.

Nous proposons aussi des projets de projection de films d'animation à l'école. La réalisation de ces projets s'avère cependant difficile à cause d'un fonctionnement spécifique au milieu scolaire. Un programme spécifique d'éducation cinématographique saurait certainement combler les lacunes du système en place.

Vie démocratique locale

CINÉTOILE participe activement à la vie démocratique locale en siégeant au sein du Comité culturel de la Ville de Carleton-sur-Mer, de même qu'au Centre de production et de diffusion culturelles, appelé le Quai des arts. Depuis plus d'un an, notre délégué assume la présidence du conseil d'administration de cette plaque tournante de la culture, lieu où se trouve le Studio Hydro-Québec, l'excellente salle où ont lieu nos projections.

Implication citoyenne

CINÉTOILE favorise la médiation culturelle dans le cadre de ses activités. C'est d'ailleurs l'un des axes privilégiés de la politique culturelle de la Ville de Carleton-sur-Mer et de son comité culturel avec qui nous travaillons pour la mise en place de projets spécifiques. Nous réalisons des projets en collaboration avec différents organismes du milieu dont les centres de femmes, les organismes artistiques et environnementaux, et ceux voués au secteur de la santé. Les projections sont offertes en présence d'artisans du cinéma et sont suivies de séances de discussion animées et constructives. Le public s'informe alors tant au plan de la réalisation cinématographique que du sujet traité. Ce genre d'activités attire des clientèles spécifiques, permet la diversification du public, et met en lumière la mission accomplie par CINÉTOILE.

Impact sur la qualité de la vie culturelle en région

La Gaspésie regorge de citoyens créatifs et passionnés de culture. *Notre cinéma, c'est une nourriture intellectuelle*, a témoigné un jour une cinéphile qui n'hésite pas à parcourir une cinquantaine de kilomètres pour voir des films d'auteurs de qualité. Si la majorité de notre clientèle provient de Carleton-sur-Mer et des deux municipalités situées à proximité, nous desservons un bassin de population élargi. En effet, il n'est pas rare d'attirer des cinéphiles d'endroits plus éloignés - même du Nouveau-Brunswick.

Notre présence est importante, voire essentielle, vu le nombre limité de salles de cinéma. Il en existe sept sur tout le territoire gaspésien. Certaines d'entre elles sont situées à des centaines de kilomètres de distance de leur plus proche voisine.

L'organisation d'activités cinématographiques comporte un aspect rassembleur et possède une dimension éducative. Notre clientèle provient de tous horizons. Ses attentes sont claires : il faut à tout prix pérenniser CINÉTOILE et les organismes gaspésiens œuvrant en cinéma !

Les résidents, tout comme les citoyens retraités et les jeunes familles qui s'établissent en Gaspésie pour une meilleure qualité de vie s'attendent à une offre culturelle adéquate. Le choix de leur milieu de vie en dépend. Il importe de continuer à leur offrir des films de grande qualité qu'on ne verrait que dans les grands centres si nous n'existions pas.

Participation à des réseaux nationaux

Des membres de l'équipe se font un devoir de participer au congrès et à l'assemblée générale annuelle de l'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ), notre regroupement national. La directrice de CINÉTOILE a occupé un poste d'administratrice au sein de son conseil d'administration, pour un mandat de deux ans qui vient tout juste de se terminer.

L'ACPQ nous représente et communique soigneusement et efficacement nos préoccupations et enjeux régionaux auprès des instances gouvernementales. Les programmes mis en place pour nous soutenir ont ainsi été conçus et élaborés avec l'apport compétent de notre association nationale. Elle a joué un rôle prépondérant et facilité l'application du plan numérique du Québec qui a permis à 23 salles de cinéma parallèle de 11 régions, dont CINÉTOILE, d'acquérir de l'équipement de projection DCP (Digital Cinema Package), en 2015-2016. Cet équipement représente la nouvelle norme pour la projection en salle, et nous saluons ici la clairvoyance des ministres de l'actuel et du précédent gouvernement qui ont facilité cette importante mise à niveau.

L'ACPQ est aussi un lieu de concertation, d'échange, de partage de ressources et de connaissances d'une importance vitale. Ses personnes ressources nous apportent de précieux conseils au plan technique et organisationnel. Les outils mis en œuvre par les membres et le personnel de l'ACPQ, comme la revue Ciné-Bulles, les conférences sur le cinéma québécois, les formations de L'Œil Cinéma, et le Réseau Plus (distribution et promotion) permettent aux bénévoles et travailleurs de chaque cinéma parallèle d'agir efficacement et de façon professionnelle. Une puissante motivation pour les bénévoles et travailleurs de terrain!

L'ACPQ est aussi l'un des piliers du Conseil québécois du loisir, un magnifique réseau de réseaux du loisir associatif, lui aussi riche de ressources.

Nos enjeux

L'équité dans l'accès à la culture

Dans les grands centres, l'offre de cinéma en salles se décline par dizaines, voire par centaines de représentations. De passage dans les régions à faible densité démographique comme la nôtre, les citoyens sont étonnés de découvrir que des films majeurs sont accessibles... mais souvent un seul à la fois, une fois par deux semaines, et en une seule représentation! Et ce n'est vrai que là où existe un cinéma parallèle, car les cinémas commerciaux sont souvent disparus depuis longtemps, là où ils ont déjà existé.

Mais il y a pire. Parce que certains cinémas parallèles côtoient des cinémas commerciaux qui les voient comme des concurrents «déloyaux», tous sont pénalisés: des distributeurs leur ferment les portes, ou retardent leur accès aux films. Pourtant, hors des grands centres, les cinémas parallèles sont souvent les seuls à donner accès à des films, dont plusieurs films québécois en grande partie financés par des fonds publics. Une situation que dénonce l'ACPQ depuis un quart de siècle!¹ Un délai de 30 jours au lieu de 100 jours permettrait de répondre aux attentes de nos publics et de réduire l'impact négatif de la captation de films sur d'autres plates formes : Internet, Vidéo sur demande (VOD) et télé payante, notamment.

Financement difficile

Les grands principes présentés dans le cadre de la présente consultation le soulignent, l'État souhaite renouveler son engagement envers la culture, s'appuyant sur les forces vives de la société, favorisant l'accès, la contribution et la participation de tous à la culture, de façon équitable sur l'ensemble du territoire.

Pourtant, les programmes d'aide à la diffusion sont fragiles: des cinémas parallèles ont vu leur enveloppe réduite de 40% en deux ans. Pendant ce temps, les coûts sont toujours en augmentation: location des œuvres, du studio de projection, coût de billetterie, de promotion, frais de déplacement des invités...

Dans nos régions à faible densité de population, les ressources humaines sont peu nombreuses et donc plus lourdement sollicitées, les commanditaires aussi, ce qui nous maintient dans une grande fragilité. Le risque est grand d'un essoufflement de nos bénévoles et nos travailleurs culturels.

Pourtant, c'est de développement de public que nous rêvons. Dans l'état actuel de nos moyens, nos résultats à ce chapitre sont modestes. Nous sommes persuadés que l'investissement actuel collectif, très rentable socialement, apporté aux missions des organismes de loisir culturel tel que le nôtre pourrait rapporter proportionnellement beaucoup plus s'il était renforcé et consolidé.

¹ L'ACPQ reprend d'ailleurs cet enjeu dans son mémoire soumis à la présente consultation, *Permettre à tous les citoyens du Québec de découvrir et d'apprécier leur cinéma*, ACPQ, avril 2016.

Commentaire sur les éléments de réflexion proposés

La culture, le développement durable et la contribution du mouvement associatif

Nous sommes entièrement d'accord avec la démarche de considérer la culture comme un élément essentiel du développement durable de la société. Dans notre contexte nord-américain spécifique, minoritaires mais riches d'histoire, de connaissance, de dynamisme, devant les défis d'intégration des nouveaux arrivants, le rayonnement de notre culture participe à la construction solide et harmonieuse d'une identité nationale forte, ouverte sur le monde et sûre d'elle, accueillante, attirante, positive.

Ancrés dans le tissu social des passionnés de culture qui les animent, les organismes de loisir culturel tels que les cinémas parallèles sont d'infatigables promoteurs et acteurs de la culture. Leur véhicule, le 7e art, est au carrefour de tous les arts. En effet, il est à la fois un moyen privilégié d'accès à tous les arts, le parent des arts numériques les plus pointus, et pourtant il est accessible au plus grand nombre. Quel autre art ouvre autant les horizons de tous, du post-doctorant à l'illettré, du citoyen «de souche» au nouvel arrivant allophone?

Le cinéma ouvre ces portes. Le cinéma parallèle du milieu associatif, lui, offre à plus de citoyens, dans toutes les régions, une ouverture privilégiée à un cinéma de grande qualité, sans les contraintes du commerce. Fort de l'énergie de ses bénévoles et travailleurs dévoués, il n'a pas besoin d'énormes moyens... seulement d'un peu plus de reconnaissance et d'un appui plus solide et équitable.

Dans un contexte de finances publiques limitées, on va plus loin en soutenant solidement le mouvement associatif. C'est vrai en loisir culturel comme dans bien d'autres domaines.

Recommandations

Dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec, nous recommandons de

1. Reconnaître et mieux soutenir la contribution du milieu du loisir culturel associatif, tant au niveau local que régional et national
2. Reconnaître l'existence d'un important problème d'équité quant à l'accès à la culture en région en lien avec la faible démographie et la rareté des ressources humaines et financières; mettre en place des mesures concrètes pour y faire face en concertation avec les acteurs régionaux, en particulier en ce qui a trait à l'accès aux films d'auteur québécois et étrangers dans les salles en région
3. Reconnaître l'importance et favoriser le rayonnement du cinéma d'auteur québécois pour la construction de la culture et de l'identité québécoise, le renforcement du tissu social intergénérationnel et interculturel, surtout dans notre contexte géographique, social et démographique
4. Prêter une attention toute particulière aux recommandations de notre regroupement national, l'Association des cinémas parallèles du Québec, et celles du Conseil québécois du loisir.